

# Unesco : les plages du D-Day de retour dans la course

Bloqué depuis 2019, le classement des plages au patrimoine de l'Unesco redevient d'actualité. Ce projet pourrait profiter de l'avancée du dossier des sites funéraires de la Première Guerre mondiale.



Serge Barcellini préside le Souvenir français. | PHOTO : DANIEL FOURAY / OUEST-FRANCE

« Nous connaissons la signification de ces lieux où se sont déroulés des combats qui ont conduit à la paix. » Vendredi, Marie-France Lalonde, députée canadienne et présidente de l'Association interparlementaire Canada-France vient de pénétrer dans le centre Juno Beach, à Courseulles-sur-Mer. Ce musée né de la volonté des vétérans canadiens du 6 juin et de la Bataille de Normandie.

La parlementaire participe à un voyage de travail avec des collègues français. Au programme, la transition environnementale, les industries culturelles et, en Normandie, la mémoire. Avec un sujet revenu récemment sur le devant de la scène, l'inscription des plages du Débarquement à l'Unesco.

La députée de la province de l'Ontario enchaîne : « Ces sites normands sont très importants pour nous, les Canadiens. Tout ce qui sera fait pour protéger ces terres, ces tombes, nous intéresse. La Normandie porte ce dossier. Nous travaillerons en collaboration avec elle pour le faire avancer. »

Son collègue Darrell Samson, député de Nouvelle-Écosse, confirme : « Nous sommes toujours impressionnés de voir comment, ici,



Au centre Juno Beach de Courseulles-sur-Mer, les parlementaires canadiens et français ont parlé mémoire et classement Unesco des plages du D-Day. | PHOTO : OUEST-FRANCE

en Normandie, mais aussi en Belgique ou aux Pays-Bas, les populations nous remercient pour le sacrifice des jeunes Canadiens en 1944. Préserver cette mémoire est essentiel. »

« Par tous ceux qui ont combattu en Normandie »

Le dossier du classement des plages participe à cette dimension mémorielle. Lancé il y a près de quinze ans, ce projet est bloqué depuis 2019. « Il est relancé », confirme Catherine Morin-Dessailly. La sénatrice centriste de Seine-Maritime est également présidente de la commission culture, tourisme et mémoire à la Région Normandie. Elle a conduit la délégation canadienne en Normandie. « Cette inscription doit se développer dans une volonté universaliste. Nous devons parler des plages mais aussi de valeurs. Cette candidature doit

être celle de tous ceux qui ont combattu en Normandie. »

Dans le sillage des cimetières des Poilus

Serge Barcellini, président général du Souvenir français et ancien Monsieur mémoire au ministère des Anciens combattants est un excellent connaisseur des sujets Unesco. Il se bat depuis longtemps pour l'inscription des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale. Le récent déblocage de cette candidature est une bonne nouvelle pour les plages normandes.

« Pendant longtemps, le problème pour nos dossiers a été que l'Unesco a toujours promu les Droits de l'homme et l'Histoire. Elle n'intégrait pas les questions de mémoire, décrypte-t-il. C'est pourquoi, nous avons toujours défendu pour 14-18 la mémoire funéraire, et non pas

guerrière. Et que la Normandie a insisté sur les valeurs de liberté et de paix. »

Des idées qui ont mis du temps à infuser dans les instances de l'organisation internationale. Elles sont aujourd'hui dominées par les pays africains, « qui appuient avec force le dossier Première Guerre mondiale », se félicite Serge Barcellini. Il espère une inscription au patrimoine mondial des cimetières des Poilus en France et en Belgique « dans les deux ou trois ans ».

Cette accélération devrait entraîner dans son sillage les plages de Normandie. « Nous allons retravailler sur notre candidature », annonce Catherine Morin-Dessailly. Une réunion entre le ministère de la Culture et la Région Normandie est prévue en mai.

Jean-Christophe LALAY.